

Ce projet est réalisé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale 2025-2029 qui réunit les partenaires suivants :



TABLE DES PRÉFETS
CAPITALE-NATIONALE



Ville de
L'Ancienne-Lorette



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2025-2029 dans la région de la Capitale-Nationale

Québec, le 22 juin 2026 - Une première Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (Entente) a été conclue dans la région de la Capitale-Nationale. Cette Entente a lieu dans le cadre de la mise en œuvre de la [Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027](#), dont la mise en œuvre est coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine.

L'Entente est administrée et coordonnée par le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale. Elle réunit les partenaires suivants : le Secrétariat à la condition féminine, le Secrétariat à la Capitale-Nationale, la Ville de Québec, la Ville de L'Ancienne-Lorette, la MRC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix-Est, la MRC de L'Île-d'Orléans, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de La Jacques-Cartier, la MRC de Portneuf, la Communauté métropolitaine de Québec.

Cette Entente, d'une durée de 4 ans, permettra de soutenir des projets concertés pour répondre aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre tous les genres dans la région.

« Nous souhaitons que les projets visent à répondre tantôt aux besoins des femmes les plus stigmatisées de la société, à savoir celles en situation d'itinérance, tantôt aux besoins de toutes les femmes » souligne Élise Landriault-Dupont, co-coordonnatrice du Regroupement des groupes des femmes.

L'itinérance au féminin : mieux comprendre, pour mieux agir : Ce projet vise à documenter les réalités spécifiques des femmes en situation d'itinérance dans une perspective intersectionnelle, ainsi que les initiatives inspirantes mises en place dans différents milieux. Les acteurs régionaux seront mieux outillés et les pratiques plus adaptées aux femmes en situation d'itinérance.

Des milieux locaux engagés face à la précarité menstruelle : Ce projet vise à sensibiliser les acteurs municipaux, de loisirs et de culture au phénomène de la précarité menstruelle, afin de les mobiliser à mettre en place des mesures et actions, telles que des subventions à l'achat de produits menstruels ou la distribution de produits jetables dans les toilettes des établissements.

Contrer la misogynie et les violences antiféministes : Ce projet vient soutenir les personnes et organismes féministes qui prennent la parole dans l'espace public face aux violences antiféministes, dont les violences en ligne.

« La conclusion de cette entente sectorielle de développement en matière d'égalité dans la région de la Capitale-Nationale contribue concrètement à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région. La concertation entre divers partenaires d'un même territoire permet de répondre aux priorités régionales et de tenir compte des besoins spécifiques. C'est, entre autres, grâce à de telles mobilisations que nous pouvons espérer atteindre une égalité de fait dans l'ensemble de nos régions. » souligne Martine Biron, ministre de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine.